

Les crédits

constitue un élément fondamental du principe sur lequel repose la procédure financière du Parlement.

Cet après-midi, il n'y a pas eu de débat véritable à la Chambre parce que le gouvernement fédéral. . .

• (1700)

Le président suppléant (M. Paproski): J'aimerais prévenir le député que l'orateur suivant est le député de Victoria. Il disposera de 20 minutes plus 10 minutes pour les questions et commentaires.

Il sera suivi de deux députés. Le député de Beauharnois—Salaberry, pour 10 minutes plus 5 minutes pour les questions et commentaires, puis son collègue de Carleton—Charlotte pour également 10 minutes et 5 minutes de questions et commentaires.

S'il nous reste du temps, je vous redonnerai la parole.

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, l'idée m'est venue de commencer mes remarques en me demandant ce qui est arrivé aux ministériels. C'est censé être un débat sur les subsides, mais nous aurons l'occasion, je suppose, d'entendre quelques partisans du gouvernement avant la fin du débat.

La Chambre est saisie de cette motion pour que nous ayons tous l'occasion d'examiner les inquiétudes croissantes dans notre pays au sujet des soins de santé et la position de tous les partis à la Chambre, y compris la loyale opposition de Sa Majesté, qui prétend se présenter comme un gouvernement de rechange pour notre pays. Il est important que les Canadiens aient la possibilité d'entendre la position du Parti libéral sur cette question cruciale parce que tous nos concitoyens s'inquiètent de plus en plus de l'état de notre système de santé et, en particulier, de notre programme d'assurance-maladie.

Cette inquiétude est née des réductions successives du soutien financier qu'accorde le gouvernement fédéral pour couvrir le coût de l'assurance-maladie et des programmes de santé. Elle s'est amplifiée pendant le débat sur le libre-échange quand il est devenu évident que le gouvernement renonçait à une protection vitale pour nos programmes sociaux et commençait à se joindre aux États-Unis pour réduire notre assurance-maladie et nos programmes sociaux et de santé afin d'harmoniser, selon l'expression consacrée, notre économie avec celle de ce pays. Des inquiétudes ont été suscitées pendant la campagne électorale, qui n'ont jamais été vraiment calmées. Nous avons vu, depuis ces élections, que le gouvernement continue à priver les provinces du soutien financier nécessaire pour conserver dans notre pays un programme

d'assurance-maladie public et universel. Ce programme est maintenant menacé.

Nous voyons dans les provinces libérales de notre pays les premières atteintes portées au principe de l'universalité et de l'accessibilité du régime public d'assurance-maladie. Il est donc maintenant extrêmement important que le Parti libéral à la Chambre nous fasse connaître sa position—car, fait surprenant, le Parti libéral fédéral ne s'est pas, de façon expresse et sans équivoque, opposé à l'imposition de frais d'utilisation et de frais modérateurs pour les services de soins de santé. Nous attendons toujours qu'il le fasse.

Si je prends la parole, c'est pour rappeler aux Canadiens certains faits concernant le régime d'assurance-maladie.

Mme Gaffney: Ah!

M. Brewin: La députée libérale dit: «Ah!» Eh bien, revenons un peu en arrière. Le Parti libéral avait d'abord promis d'établir au Canada un régime d'assurance-maladie en 1919. Je dis bien en 1919. À chaque élection, le Parti libéral promettait un régime d'assurance-maladie. À chaque élection, en dépit du fait que, presque chaque fois, les libéraux formaient un gouvernement majoritaire, le Parti libéral n'a pas tenu la promesse qu'il avait faite aux Canadiens.

Ce n'est qu'en 1962, quand le gouvernement de la Saskatchewan a, sans l'aide du gouvernement libéral fédéral de l'époque. . .

M. Harvard: Qui était au gouvernement en 1962?

M. Brewin: C'est un bon point. C'étaient les conservateurs.

M. Harvard: Merci.

M. Brewin: Je retire mon allégation. Sans l'aide des gouvernements libéraux qui pourtant le promettaient depuis cinquante ans. Quand les libéraux ont finalement été battus en 1957, qu'est-il arrivé? C'est seulement alors que le gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan, tout seul, sans le soutien du gouvernement fédéral, a introduit le régime public d'assurance-maladie au Canada. C'est à ce moment-là, et seulement à ce moment-là, alors que les libéraux fédéraux étaient minoritaires à la Chambre, qu'un régime national d'assurance-maladie a vu le jour.

Je me trouvais en Saskatchewan lors de la grève des médecins de 1962 déclenchée contre le projet de loi néo-démocrate présenté par le gouvernement de Woodrow Lloyd après le gouvernement de Tommy Douglas. Ce sont des libéraux qui étaient en première ligne au comité de soutien aux médecins, comité qui a mené la